

**Information à l'usage des abonnés du réseau public des commune de
Any-Martin-Rieux, Aubenton, Beaume, Besmont, Leuze, Logny-Les-Aubenton,
Martigny, Watigny,, Auge, Tarzy ,Bossus les Rumigny**

Le présent communiqué vous est transmis sur demande de l'Agence Régionale de Santé Hauts de France.

En raison d'un accident en cours, le SAEP Aubenton subit une rupture de son alimentation en eau avec pour conséquence des dysfonctionnements à venir sur le réseau de distribution. La préfecture en collaboration avec l'ARS ainsi que la commune vous informent que :

IL EST INTERDIT DE CONSOMMER L'EAU ;

En conséquence :

⇒ Votre distributeur d'eau met à votre disposition des bouteilles d'eau à raison de 2L/j/personne à l'adresse suivante :

⇒ Pour la boisson, le lavage des dents, il ne devra être utilisé que des eaux embouteillées

.

⇒ Pour les autres usages (toilette corporelle, linge, vaisselle, WC, cuisson des aliments) l'eau du robinet pourra être utilisée.

⇒ En cas de doute pour les abreuvements des animaux domestiques ou d'élevage, le vétérinaire habituel est seul compétent pour déterminer d'éventuelles restrictions d'usage.

Par ailleurs, il convient de rappeler que le recours à des points d'eau tels que sources, fontaines et puits privés est vivement déconseillé ; ces eaux pouvant également être contaminées.

Il est recommandé aux personnes dont les traitements médicaux nécessitent une qualité d'eau supérieure de se rapprocher de la structure médicale dont ils dépendent (exemple : personnes sous dialyse à domicile).

CES CONSIGNES DOIVENT ETRE STRICTEMENT RESPECTEES JUSQU'A CE QU'UN NOUVEL AVIS VOUS INFORME D'UN RETOUR A LA NORMALE DE LA QUALITE DE L'EAU.

Monsieur le Président du
SIAEP d'Aubenton

Patrick Feuillet